



Communiqué sur le Comité et le Conseil d'Administration d'octobre 2022

Boulogne-Billancourt, le mercredi 12 octobre 2022

Le Comité de France Galop s'est réuni le lundi 10 octobre à l'hippodrome ParisLongchamp et le Conseil d'administration le mardi 11 octobre au siège de France Galop. Plusieurs points ont été abordés dans le cadre de ces instances.

1/ Activité des paris hippiques : une tendance positive avec quelques points de vigilance

Richard Viel, Président du Conseil d'administration du PMU et Emmanuelle Malecaze-Doublot, Directrice générale, se sont exprimés sur l'activité à fin septembre.

Les enjeux enregistrés au cours du mois de septembre affichent une croissance de 1,2% par rapport à 2021. Au cumul sur les neufs premiers mois de l'année, l'activité des paris hippiques en France et à l'international ressort en croissance de 13% par rapport à 2021 (+4,9% vs. 2019) avec un PBJ, produit brut des jeux, en hausse de 11%.

A fin septembre, la part du online représente 13% des enjeux France et l'augmentation des mises sur ce seul canal est de 25% comparativement à 2019 (année de comparaison hors impact Covid).

Les résultats à l'International sont très satisfaisants avec une hausse de 20% des enjeux à fin septembre 2022 par rapport à 2021.

Malgré cette tendance favorable, les dirigeants du PMU ont partagé quelques points de vigilance : l'érosion confirmée des paris sur le Quinté+, l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat qui est appelé à se développer lors des mois à venir et l'augmentation constatée du nombre de courses creuses depuis le début de l'année.

2/ Réussite du week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe

L'édition 2022 de la meilleure course au monde a séduit les parieurs français et internationaux grâce à un dispositif qui a mobilisé les 13 500 points de ventes en France, PMU.fr et plus de 120 partenaires dans 50 pays. Les enjeux collectés en France sur la réunion du dimanche ont atteint 20 M€ et plus de 100 M€ ont été misés à l'étranger, un chiffre record obtenu en bonne partie grâce au succès enregistré à Hong Kong (+17%) et au Japon (+10%).

La visibilité à l'international de l'édition 2022 était assurée par 21 diffuseurs contre 16 en 2021. En France, Equidia, M6, Paris Première et BFM Paris ont réalisé une large couverture de l'événement. Sur place, 250 journalistes français et internationaux étaient accrédités et reçus dans un nouveau media center installé en bord de rond. Un dispositif d'informations dense a été mis à leur disposition en amont et le jour J notamment grâce à de nombreuses conférences via zoom avec les entourages et les gagnants, renforcé par la diffusion de communiqués.

Une couverture immersive du week-end était déployée sur les réseaux sociaux @FranceGalop avec le renfort d'ambassadeurs tels que l'ex-rugbyman Vincent Clerc. Les posts déclinés également en anglais et en japonais ont totalisé un record de 8 M d'impressions et un quasi triplement des interactions (à 615 850, +186%).

Dans les tribunes de ParisLongchamp, le public français et étranger a répondu présent pour cette édition du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe qui permettait enfin un retour sans jauge ni restriction. Les deux journées ont cumulé 33 500 spectateurs, dont plus de 8 000 acteurs des courses.

Le dispositif événementiel déployé à ParisLongchamp a été unanimement salué. Et les clôtures en musique de chacune des réunions ont contribué à enrichir l'expérience durant ce grand week-end. Côté restauration, près de 4 200 prestations déjeuner, dont 3 000 sur la seule journée de dimanche ont été assurées sur l'ensemble de l'hippodrome. L'activité a également été soutenue dans les différents espaces de restauration réservés au grand public, avec en particulier des retours très positifs pour le Bistro Triomphe qui a accueilli près de 300 personnes le dimanche.

3/ Commission Gouvernance de France Galop

Lors de la réunion du Conseil d'administration, un point de suivi était consacré à la Commission de Gouvernance, créée en début d'année à l'initiative d'Edouard de Rothschild, Président de France Galop. Elle a pour mission de formuler des propositions de réforme de la gouvernance de France Galop ainsi que des différentes structures de l'institution des courses.

Pour rappel, cette Commission avait dans un premier temps procédé à une large phase d'auditions. Plus de 30 personnes avaient ainsi été consultées (membres du Comité, représentants de la tutelle, du Trot, de la FNCH, etc.). Grâce à une synthèse de ces auditions, la Commission avait élaboré des propositions de réforme de la gouvernance ayant pour objectif d'améliorer le fonctionnement des différentes instances.

Les membres de la Commission avaient présenté au Conseil du mois de septembre une synthèse des observations faites lors des auditions et des premières propositions en distinguant celles qui nécessiteraient une modification des textes de France Galop (statuts notamment) de celles qui passeraient par des modifications règlementaires (ex : décret de 1997). Ces recommandations ont de nouveau été débattues lors du Conseil d'administration. Elles seront désormais soumises au vote du Comité à l'occasion de sa prochaine réunion.

4/ Effectifs, partants et projet de calendrier de courses 2023

Une analyse détaillée des effectifs et des partants a été partagée en Comité puis au Conseil d'administration. La diminution des effectifs de chevaux à l'entraînement constatée depuis le début de l'année a pesé sur la moyenne de partants, le nombre de courses creuses et donc sur les enjeux. A fin septembre, le PMU constate un impact enjeux de -46M€ du seul fait des partants au galop. Les disparités régionales sont assez marquées cette année avec notamment les Fédérations du Centre-Est et du Sud-Est pour lesquelles la diminution des effectifs et la problématique de courses creuses s'avèrent particulièrement aigües.

C'est dans ce contexte que France Galop a confié à Veltys, cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans l'intelligence des données, une mission d'analyses statistiques approfondies sur les courses, les partants et les habitudes d'engagements des entraîneurs sur une période de plus de 10 ans. L'objectif de cette étude est de comprendre le plus finement possible les facteurs expliquant l'augmentation de courses creuses sur la période 2010-2021.

Des premiers enseignements ont été partagés en Conseil d'administration ; sur le périmètre global Premium + PMH depuis 2010, les faits les plus marquants sont :

- une baisse sensible des effectifs : -14% en Plat sur 10 ans et -17% en Obstacle,
- une hausse de 2% du programme en Plat et une baisse de -7% du nombre de courses d'obstacle
- une corrélation très forte entre l'augmentation du ratio « nombre de courses offertes dans le programme / effectifs déclarés à l'entraînement » et la hausse du nombre de courses creuses (+12% en obstacle, +19% en plat).

Sans attendre les recommandations finales de cette mission qui n'est pas encore conclue, les équipes Programme de France Galop ont présenté différentes mesures pour le calendrier 2023.

Le Conseil d'administration a ainsi acté le principe d'un redimensionnement de l'offre de courses d'obstacle afin de soutenir les moyennes de partants en premium et ainsi confirmer la tendance à l'amélioration observée en septembre, mois sur lequel des aménagements de programme avaient été opérés. Ainsi, une vingtaine de courses premium et une quarantaine de courses PMH en concurrence directe avec le programme premium (tout en affichant des moyennes de partants très faibles) ne seront pas reconduites au calendrier de l'année prochaine. Le plan de redimensionnement portera aussi sur un certain nombre de courses PMH situées sur des hippodromes de plus petite catégorie dont les moyennes de partants s'avèrent très faibles.

Pour le plat, le Conseil a d'ores et déjà acté le principe d'allègement du calendrier des régions Centre-Est et Sud-Est avec le transfert sur des hippodromes d'autres fédérations de 3 réunions pour la première et d'une réunion pour la seconde. Pour mémoire, le Centre-Est a accueilli depuis 2019 deux réunions supplémentaires en provenance de Maisons-Laffitte. Les équipes Programme présenteront au Conseil de novembre des propositions complémentaires s'agissant du dimensionnement de l'offre en Plat. Ils présenteront aussi différentes options de réemploi des allocations des courses non reconduites puisque le Conseil d'administration a confirmé que la réduction du nombre de courses n'entraînerait aucune baisse d'allocations.

5/ Un projet de modernisation de l'hippodrome d'Auteuil

Parallèlement aux nécessaires mesures d'ajustement de l'offre et d'aménagements du calendrier, le Conseil d'administration a réitéré sa volonté de proposer des actions à même de soutenir le développement de l'investissement des propriétaires et relancer les effectifs de chevaux.

C'est dans cet esprit qu'il a voté à l'unanimité le principe de moderniser l'hippodrome d'Auteuil et de lancer à très brève échéance l'élaboration d'un programme ainsi qu'une étude de faisabilité. Après les récentes rénovations de la Brasserie et du salon des propriétaires, il s'agira de proposer un plan d'ensemble ambitieux afin de redynamiser le vaisseau amiral de la discipline de l'obstacle.

6/ Point sur le budget 2022 et estimation pour 2023

Le Conseil d'administration a été informé que le résultat d'exploitation 2022 de France Galop devrait être à l'équilibre et ainsi atteindre l'objectif inscrit au budget après prise en compte de 270 M€ d'encouragements versés cette année (contre 240 M€ en 2021).

Pour 2023, le budget de France Galop s'inscrit dans un contexte marqué par un taux d'inflation exceptionnel et une flambée des prix de l'énergie qui auront un impact sévère sur les comptes de la maison-mère. Les administrateurs ont été alertés des risques qui pèsent sur le budget 2023 et informés de la méthode de travail. L'ensemble des entités de l'Institution travaillent actuellement à la recherche d'économies pour absorber une partie de l'impact inflation et énergie.

7/ Deux belles épreuves renommées pour rendre hommage à Alec Head et Serge Landon

Le Conseil a pris la décision d'honorer la mémoire des personnalités marquantes des courses en renommant deux prix :

- Le Prix de la Nonette deviendra le **Prix Alec Head** : ce Gr2 pour pouliches de 3 ans se dispute chaque année à Deauville lors du meeting d'août sur la distance de 2000 mètres. C'est une épreuve qu'Alec Head avait lui-même remporté en 1995 avec Matiara, entraînée par sa fille Criquette et montée par son fils Freddy, sous les couleurs de l'Ecurie Aland.
- Le Grand Prix d'Automne (Gr1), disputé lors du grand week-end des 48H de l'obstacle, sera renommé en souvenir de **Serge Landon**. Un hommage lui sera ainsi rendu le 12 novembre prochain à Auteuil. Serge Landon a toujours été très investi dans le monde des courses, et plus particulièrement dans la spécialité de l'obstacle. Il fut ainsi président de la Société des courses du Pin avant d'être élu président du Comité de la Société d'Encouragement et des Steeple-Chases de France en décembre 1993. Lors de la naissance de France Galop, en 1995, Serge Landon devint notamment vice-président de la société-mère et président du Conseil de l'Obstacle. A la disparition de Jean-Luc Lagardère en mars 2003, il fut nommé Président de France Galop.

Contact presse France Galop :

Hélène Dupuy – Email : hdupuy@france-galop.com – Tél. : 01 49 10 22 10